



**CONCOURS D'ADMINISTRATEUR DU SÉNAT
2020-2021**

DIRECTION DES
RESSOURCES HUMAINES
ET DE LA FORMATION

Épreuve d'admissibilité

**DROIT CONSTITUTIONNEL
ET INSTITUTIONS POLITIQUES**

Composition portant sur le droit constitutionnel et les institutions politiques.

(durée 4 heures – coefficient 4)

SUJET

Le Parlement et le temps d'exception.